



L'INTERSYNDICALE PNC



LE SNPNC-FO et L'UNSA PNC EXIGENT LA FERMETURE DE LA DESSERTE DE CONAKRY

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 17 OCTOBRE 2014

L'Intersyndicale PNC qui regroupe les syndicats SNPNC-FO et l'UNSA PNC vient d'écrire au Secrétaire d'Etat chargé des Transports afin d'obtenir la fermeture de la ligne de Conakry, capitale de la Guinée jusqu'à ce que l'épidémie du virus Ebola soit complètement maîtrisée.

Alors que l'explosion de l'épidémie en Guinée est reconnue tant par l'Organisation mondiale de la santé que les Chefs d'Etat des grandes puissances, l'Intersyndicale PNC dénonce la scandaleuse obstination de la Direction d'Air France à maintenir des vols à destination de Conakry en fournissant comme protection à ses hôtesses et stewards une simple paire de gants.

L'Intersyndicale PNC considère qu'un refus de fermer cette ligne entraînerait un risque grave de propagation de l'épidémie, notamment dans notre pays.

Monsieur Alain VIDALIES
Secrétaire d'Etat chargé des Transports,
de la Mer et de la Pêche auprès de la
Ministre de l'Ecologie, du Développement
durable et de l'Energie
Hôtel de Roquelaure
246, Boulevard Saint Germain
75700 PARIS

Objet : Alerte sur l'épidémie d'Ebola

Roissy, le 17 octobre 2014

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

L'OMS dans un communiqué du 14 octobre expose que : « *En Guinée, au Libéria et en Sierra Leone, le nombre des nouveaux cas continue d'exploser dans des zones qui semblaient pourtant arriver peu à peu sous contrôle [...] Les épidémiologistes de l'OMS n'observent aucun signe que les flambées soient en voie d'être maîtrisées dans aucun de ces trois pays* ». Le Directeur général adjoint de l'OMS déclare que : « *le nombre d'infections continue d'augmenter de manière exponentielle dans les capitales Monrovia, Conakry et Freetown. Début décembre, on pourrait avoir de 5000 à 10000 nouveaux cas par semaine* ». Les Présidents Hollande et Obama ont souhaité lundi dernier « *une mobilisation accrue de la communauté internationale* » pour lutter contre l'épidémie d'Ebola, le Président Hollande ayant confirmé que « *la France réfléchissait à la mise en place de contrôles à l'arrivée des vols en provenance de la zone touchée par le virus* », contrôle dont la mise en œuvre a été décidée depuis.

Malgré toutes ces informations alarmantes, Air France décide de maintenir la desserte de Conakry, alors que d'autres Compagnies, telles British Airways ou Emirates ont pris la décision, depuis plusieurs semaines, de suspendre cette ligne. Les plannings des équipages prévoient même des temps d'escale à Conakry allant de 28 à 56 heures. Air France considère remplir ses obligations en matière de sécurité au travail à l'égard de son personnel navigant, Hôtesse et Stewards. En effet un système de « *nolontariat* » a été mis en œuvre pour les personnels souhaitant refuser d'effectuer ces vols sur cette destination. Pour les navigants qui acceptent de réaliser les vols, une procédure de contrôle de la température corporelle des passagers embarquant à Conakry par thermo-scan est censée garantir qu'aucun passager contaminant ne peut embarquer.

Le Président Hollande, en évoquant les mesures de contrôle à l'arrivée des vols à Paris, constate implicitement que le risque de passagers et/ou de membres d'équipage contaminés est réel. De même aux Etats Unis les autorités sanitaires ont estimé qu' « *une infirmière atteinte d'Ebola n'aurait pas dû voyager sur un vol commercial intérieur* ». Ainsi ces faits laissent entendre que le transport d'un passager atteint du virus Ebola est tout à fait possible. Aujourd'hui le Personnel Navigant dispose à bord des avions d'un « *Kit Ebola* » composé d'une paire de gants et d'un gel désinfectant... Au vu des nombreux cas de contamination de soignants, d'infirmières disposant de protection d'un autre niveau ce dispositif nous semble totalement inapproprié. Le CHSCT PNC demande depuis plusieurs mois des moyens plus adaptés. Ces demandes sont restées vaines.

Nous vous précisons qu'il est du ressort du **PNC de prodiguer les premiers soins aux passagers nécessitant une assistance médicale**. Vous imaginez qu'en cas de virus, les « *précautions* » prises par Air France n'offrent aucune garantie et font peser un risque fort de contamination, non seulement pour ses personnels, mais également pour les autres passagers.

C'est pourquoi, l'Intersyndicale PNC demande au Ministère de Tutelle d'ordonner **la fermeture de la desserte de Conakry jusqu'à maîtrise complète de l'épidémie**.

Nous vous remercions de votre attention et dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire d'Etat, en l'assurance de notre haute considération.

Marc LAMURE

Christophe PILLET

Secrétaire Général Adjoint UNSA SMAF
Secrétaire de Section UNSA PNC

Secrétaire de la Section Air France du SNPNC-FO

Handwritten signature in blue ink.

~~fillet~~